

Réunion de lancement du Réseau Alien Grand Ouest

Vannes, le 09 Octobre 2021

En présentiel, Amphi UBS et à distance via zoom

1. Objectifs du programme

Le programme Alien Grand Ouest a pour objectifs de :

- participer à un programme de recherche scientifique porté par l'Université de Bretagne Sud : il s'agit notamment d'étudier les mécanismes de défense chimique des espèces endémiques vis-à-vis des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Ce programme nécessite de réaliser une **cartographie des EEE** grâce à l'outil **CROMIS**. En répétant les observations sur divers sites et en fonction du temps, il devrait être possible d'identifier des espèces endémiques capables de résister face à la propagation de ces EEE. A termes, la culture de ces organismes résistants dans des sites fortement anthropisés tels que les milieux portuaires et aquacoles, portes d'entrée des EEE, devrait permettre de limiter l'expansion des ces EEE vers les Aires Marines Protégées (AMP) et prévenir l'introduction de nouvelles espèces exotiques.

- mesurer l'**impact de ces EEE sur les habitats marins** et répondre à certains indicateurs D2 de la Directive Cadre sur le Milieu Marin (DCSMM).

Les objectifs sont également de sensibiliser les plongeurs et les plus jeunes à la préservation de la biodiversité et participer aux éventuelles mesures de gestion en concertation avec les gestionnaires d'Aires Marines Protégées.

2. Quel(s) protocole(s) adopter ?

On peut distinguer 3 modèles de protocole :

- un "protocole" dit **opportuniste**, peu exigeant mais peu rigoureux, qui s'effectue lors d'une plongée classique pour collecter des observations ou données ; c'est ce que chacun peut faire, en notant toutefois dans CROMIS certains paramètres comme le site, la profondeur et la durée de la plongée et les espèces observées qu'elles soient endémiques ou exotiques.

- un "**protocole semi-prospectif**", à privilégier, qui permet de rassembler la communauté de plongeurs lors d'une plongée à thème sans utiliser un protocole strict et fastidieux. Dans le cadre d'Alien Grand Ouest, il s'agira de noter **la présence ou l'absence d'EEE** (une dizaine dans un premier temps) sur le littoral Bretagne-Pays de Loire avec obligatoirement la prise de photographies du sujet sous différents angles accompagnées de photographies avec un champ un peu plus large de façon à pouvoir noter les espèces endémiques "à leur contact"

- un protocole scientifique dit "**expert**", robuste s'il est correctement exécuté et qui consiste en un comptage d'individus et/ou une mesure du taux de recouvrement des EEE vs espèces endémiques dans des quadrats

Chacun de ces protocoles devrait permettre à tous de s'impliquer comme il le souhaite, à des degrés variables, dans le programme Alien Grand Ouest.

Remarque : dans l'état actuel d'avancement du projet, seule la communauté des plongeurs est visée. Il faudra envisager plus tard de cibler d'autres publics comme les pêcheurs professionnels ou amateurs et les plaisanciers comme cela est le cas dans Alien Corse à condition de refaire des fiches espèces, celles-ci n'ayant pas le même aspect en plongée ou une fois remontées à la surface dans un filet, par exemple. Le public des randonneurs n'a pas non plus été retenu puisqu'il existe déjà le protocole Biolit sur "les nouveaux arrivants". Les espèces dulcicoles n'ont également pas été retenues à ce stade.

3. Comment évaluer l'impact de ce programme ?

Il semble essentiel d'y réfléchir dès le lancement du programme : s'assurer des impacts du programme permet de conforter les bénévoles dans l'intérêt d'y contribuer, donc de les fidéliser, et de justifier de partenariats et des financements.

On peut distinguer plusieurs cibles potentielles avec des critères quantifiables, tant que possible :

- **impact scientifique** : le projet (de Sciences, avant tout) a-t-il permis d'aboutir à la rédaction d'articles scientifiques ? Y a-t-il eu des communications scientifiques lors de colloques ou congrès, sous forme orale ou d'affiches, etc. Les citoyens ont-ils été associés à la rédaction ? Si oui, sont-ils cités ?

- **impact social** (ou "sociétal" qui est un anglicisme) : le projet a-t-il permis de rapprocher les scientifiques des citoyens ? Sous quelle forme ? Les plongeurs bénévoles ont-ils été satisfaits, sur une échelle de 0 à 10, d'avoir participé à ce programme ? Ont-ils acquis de nouvelles connaissances, avant /après un stage de formation spécifique ? Combien y a-t-il eu de données d'enregistrées dans CROMIS ? Connait-on le profil des plongeurs : âge, sexe, niveau technique, niveau bio, actif, retraité, etc. Le grand public a-t-il été intéressé lors d'exposition de vulgarisation ? Combien y a-t-il eu de visiteurs au stand ? Combien y a-t-il eu de reportages, de vidéos réalisées, d'articles de presse ? Quel est l'impact auprès des gestionnaires, AME, CPIE, MFR ostréicole, etc.

- **impact environnemental** : à défaut de mesure d'éradication des EEE, il est impossible d'évaluer l'impact du projet sur l'amélioration de la qualité du milieu marin. Par contre, le programme ne doit pas être lui-même vecteur d'effets négatifs sur l'environnement : le projet a-t-il eu un "coût carbone" (nombre de déplacements, km, nombre de flyers, de fiches plastiques, etc.) ? Les suivis ont-ils eu un impact sur l'écosystème marin (nombre de plongeurs par site, durée, etc.). Les plongeurs ont-ils été sensibilisés au risque de dissémination des EEE. Ont-ils pris les mesures de préventions qui s'imposent : « Check, Clean and Dry » ?

- **impact économique** : quelles sont les dépenses liées au projet (salaire du coordinateur, gratification des stagiaires, etc.) ? Peut-on estimer le temps-homme consacré au projet. Peut-on évaluer les retombées

économiques sur le territoire, à l'échelle de la région, du département et/ou au niveau local ? Des mécènes ont-ils été associés au projet ? La biomasse d'EEE potentiellement exploitable pourrait-elle représenter un intérêt pour certaines entreprises/laboratoires ?

- **impact politique** : les élus et représentants de l'Etat ont-ils été sensibilisés, impliqués dans le projet, soit directement soit indirectement par l'intermédiaire des gestionnaires ?

Les points à traiter lors de la prochaine rencontre courant **Décembre** sont :

Comment animer ce réseau ?

Comment financer ce programme ?

Les missions du Coordinateur